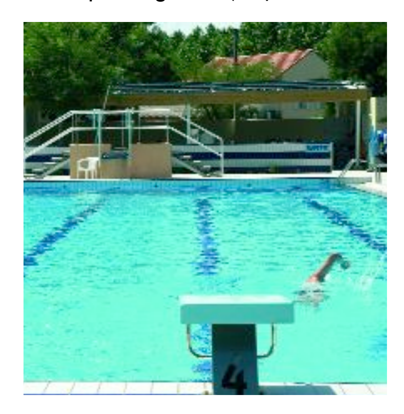
JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRETS

LE TRETS d'union

MAI JUIN 2006

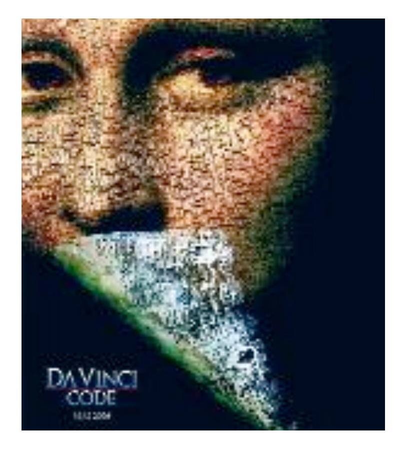
N°63

Exemplaire gratuit *(ne peut être vendu)*



Sport

La piscine ouvre ses portes à la fin du mois, les terrains de tennis sont refaits à neuf (P.8) et la coupe du monde se regarde sur grand écran (P. 9)



Culture

La cave anime le marché du samedi pendant le mois de mai (P.5), on découvre le patrimoine de la ville en visitant le castrum St Michel (P.6) concerts et expos se succèdent au château (P.7) et le cinéma bat son plein (P.19)



Environnement

Faire des économies d'argent pour préserver la planète (P.13) avec l'été qui arrive, on est jamais trop prudents (P.14)

Le Canal de Provence

Un plus grand réseau pour Trets (lire page 3)

A découvrir avec ce Trets d'Union :

Huit pages spéciales consacrées à la concertation pour établir le Plan Local d'Urbanisme.

Concevoir la ville en fonction de nos déplacements, prévoir les équipements en fonction des infrastructures, le nouveau Plan Local d?Urbanisme (PLU) est l'occasion de regarder Trets autrement : Modelons la ville pour que ça roule !

Prochains rendez-vous :

Lundi 15 mai 2006 à 18h00 salle des Colombes

Réunion Publique sur le Plan Local d'Urbanisme. Règlement et Zonage : Comment se dessine le PLU qui va remplacer le Plan Local d'Occupation des Sols ?

De septembre à décembre 2006

Vote du projet de PLU, enquête publique et approbation du PLU

Edito

Mieux connaître ce qui est fait par les partenaires de la ville pour que les Tretsois s'y retrouvent plus facilement dans leurs démarches est un des objectifs de notre journal municipal. Beaucoup d'informations pratiques donc dans ce numéro : avec le Canal de Provence qui étend son réseau et offrira bientôt des possibilités nouvelles de raccordement aux particuliers, le mode d'emploi de l'Allocation Personnalisée Autonomié, aide personnalisée aux personnes âgées en perte d'autonomie, accordée par le Conseil Général et un guide pour les économies d'énergie.

Pour ce printemps fleurissent aussi les animations culturelles à l'initiative de la ville mais aussi de nombreuses associations.

C'est aussi la fin de l'année scolaire qui se profile et les initiatives communales suspendues au bon vouloir de l'Etat et de son Ministère de l'Education Nationale : ouverture d'une classe, refus de la semaine à 4 jours. Et cette année, sans attendre les vacances d'été, la réalisation de travaux d'envergure sur l'école St Jean restructurée pour le confort des enfants du centre aéré comme de ceux qui fréquentent le groupe scolaire à l'année.

De même, l'inauguration faite aux côtés du président du Conseil Général, Jean-Noël GUERINI, d'une cuisine totalement rénovée au collège a été une grande satisfaction pour tous, élèves parents et enseignants.
Cela prouve à qui en douterait, que le Département garantit, par ses investissements, un égal accès pour tous nos jeunes à des établissements de qualité.

J'espère enfin que les personnes qui ont régulièrement la bêtise de voler les plantations municipales (devant l'office du tourisme, sur nos ronds points, au cimetière…), retrouveront un peu de raison pour ne plus s'attaquer à tout ce qui peu embellir notre ville. A défaut de raison, espérons pour elles, qu'elles retrouvent un peu de fierté et d'amour propre pour ne plus s'abaisser à ces petits vols minables.



Roger Tassy
Maire de Trets

Repas des retrouvailles

Il y a quelques années, les anciens du village se réunissaient pour leurs anniversaires de classes, mais comme sur les photos d'antan les rangs s'éclaircissaient, et il aura fallu à Maryse Martinez, des recherches en Mairie et la mise un place du bouche à oreille pour relancer le rendez-vous. C'est donc un repas des retrouvailles pour les anciens mais aussi leurs amis et leurs parents. Cette année ils étaient plus de 140 à répondre à l'appel. L'occasion pour tous de se retrouver dans une atmosphère conviviale autour de photos de classes en noir et blanc. Ils étaient venus de Manosque, Salon, Arles ou Avignon, d'Auriol et Ste Tulle… Après un festin de rois, on a dansé avec l'orchestre Ariasi (encore un ancien de Trets) sous l'oreille attentive de Gilbert Payan, ancien chef d'orchestre du village.



>> Il y a quelques années on les appelait Maryse Gauthier, Marie-Claire Moutte et Irène Corgia, … aujourd'hui elles sont mariées et même grands-mères et sont les organisatrices du repas des retrouvailles.

État civil

Pour que votre enfant paraisse dans cette rubrique merci de nous donner votre autorisation préalable en appelant au 04 42 37 55 31

Ils sont arrivés

Chloé Anzalone, Alex Bartholin, Arthur Bondoux, Claudia Da Costa, Tilio Ferrazzi, Rui Goncalves Carvalho, Anaïs Jeanjean, Gabin Lacan, Baptiste Quillet, Tristan Rorato, Valentine Dozon, Baptiste Soulatanian, Emile Cailleteau, Emma Tchitchekian, Gabin Lacan, Arthur Roger et Lili Gonzalez-Gola.

Ils se sont unis

Annie-Claudette Gascuel et Jean-Marc Bruchon, Marie-Ange Ferlita et Frédéric Lemain, Mélanie Villecroze et Grégory Bussard.

Ils nous ont quittés

Gilbert Anglade, Huguette Armand veuve Favre, Lysian Vasseur, Jean-Paul Luongo, Jean Roubin, Patrick Pecol et Barbara Canton veuve Montezzubio.



Le Canal de Provence étend son réseau à Trets

Seul fournisseur d'eau pour Trets, le Canal de Provence étend son réseau sur le territoire de notre commune.

La société du Canal de Provence va intervenir sur notre Commune très prochainement.
Au-delà de sa mission d'exploitation des ouvrages hydrauliques nécessaires au développement de la région, la société du Canal de Provence intervient sur notre territoire afin de satisfaire de nouvelles demandes en eau. Ces réseaux répondront aux besoins d'irrigation d'agrément pour les jardins ainsi qu'au renforcement de la protection incendie pour les espaces boisés.
Notre volonté, à Trets, est également de **sécuriser l'alimentation en eau de la commune** par l'augmentation de la ressource en eau du Verdon gérée et distribuée par la Société du Canal de Provence.
Une nouvelle conduite doit arriver jusqu'à l'ancien chemin de Peynier via les secteurs de La Blaque, du Deffend, les Bonnets, les Vauds et Graffine. Un tracé qui permettra, outre une desserte en eau potable plus importante, d'**alimenter un réseau de défense incendie** d'une dizaine de points supplémentaires dans ces quartiers proches des massifs.
L'unique conduite actuelle arrivant du Var sera conservée, par sécurité, doublant ainsi les possibilités d'approvisionnement des bassins d'eau potable.
La société du Canal de Provence a d'ores et déjà acquis les terrains pour réaliser deux nouveaux réservoirs au Deffend et à la Blaque.Pour que ce nouveau réseau soit opérationnel, la Société du Canal de Provence doit, préalablement, obtenir des servitudes dites "d'aqueduc souterrain" afin de permettre le passage des canalisations sous le domaine communal, mais également dans le domaine privé.
Dans la mesure où ces travaux sont d'intérêt général, nul doute que, vous propriétaires concernés, **réserverez le meilleur accueil aux agents fonciers de la Société du Canal de Provence**, chargés d'obtenir ces mêmes servitudes.
Si comme disait Marcel Pagnol : "L'eau dans ma Provence natale, c'est toute une histoire…", on peut être rassurés, car grâce à cette réalisation supplémentaire, notre commune, en cas de canicule et de sécheresse, n'aura pas à craindre la pénurie d'eau.

Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale
Adresse postale : BP 100, 13603 Aix-en-Provence cedex 1 - France
Adresse physique : Château du Tholonet, route Cézanne au Tholonet
Téléphone : 04 42 66 70 00 - Télécopie : 04 42 66 70 80
En savoir plus sur le site : http://www.canal-de-provence.com

L'école St Jean en travaux

Les travaux ont commencé à l'école st jean dès le début des vacances de printemps. La première phase comprend en priorité la dépose des éléments de l'ancienne cuisine centrale et tous les travaux de démolition les plus bruyants pour éviter de trop perturber le travail des écoles pour les deux mois avant les vacances.
Par ailleurs il a fallu aménager dans les deux salles de restauration des "coins cuisines" provisoires afin de pouvoir assurer au mieux le service de cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire.
Le chantier a été sécurisé et sera totalement isolé du reste de l'école. Tout a été fait pour que la cohabitation se passe bien et il n'y avait aucune autre solution pour réaliser ces importants travaux qui se termineront fin août. Mais à la rentrée nos écoliers trouveront deux réfectoires flambants neuf du sol au plafond avec du mobilier plus moderne et plus confortable.
Pour le centre de loisirs il y aura aussi plus d'espace pour accueillir les enfants, avec une salle spécialement aménagée pour les activités.

*Voici les entreprises sectionnées suite à l'appel d'offre par le Conseil Municipal : Sur **le bâtiment** : Entreprise Bremond Construction, pour **la plomberie** : entreprise JCT, toute **l'électricité** : l'entreprise EEIB, les **équipements de cuisine** : l'entreprise Grande Cuisine Lopez, et **la finition** : l'entreprise Sarl Couleur Locale. L'**architecte** est Didier Gautier qui a réalisé les travaux des écoles pour les cuisines satélites de St Anne, Jean Moulin et Edmond Brun.*

Montant global estimatif des travaux : 225 000 € HT.
Une subvention exceptionnelle a été demandée au Conseil Général au taux le plus élevé.

Actualité

En Bref

Il ne suffit plus de dire oui !

Notez que des modifications en matière d'état civil ont été apportées pour les mariages :
Le maire, l'adjoint ou le conseiller municipal qui officie demandera aux époux de s'engager au respect mutuel : ainsi l'article 212 est modifié et devient : Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours et assistance.
Autre modification dans un article qui n'est pas lu lors de la cérémonie mais qui s'applique depuis le 4 avril : l'article 144 précise l'homme et la femme ne peuvent contracter mariage avant dix-huit ans révolus.
(Loi n°2006-399 du 4 avril 2006).

Nouveau passeport

Depuis le 3 mai les passeports type "Delphine" sont supprimés. Les nouveaux passeports seront électroniques (à compléter par des visas pour les USA) Les pièces pour l'obtenir ont été modifiées.
Pour en savoir plus renseignez vous à l'hôtel de ville, auprès du services aux habitants : 04 42 37 55 05

Coup de pouce pour la déclaration d'impôts

Comme chaque année la Mairie organise des permanences pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôts sur le revenu. Cette année encore la ville de Trets propose aux contribuables plusieurs dates :

Mardi 16 mai de 13h30 à 16h30 à l'hôtel de ville : Permanence gratuite d'aide à la déclaration d'impôt. Prendre rendez-vous au plus vite au 04 42 37 55 00

Mercredi 17 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 à l'hôtel de ville :
Permanence gratuite d'aide à la déclaration d'impôt. Se présenter à l'accueil.

Lundi 29 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 à l'hôtel de ville :
Permanence gratuite d'aide à la déclaration d'impôt. Se présenter à l'accueil.

Du théâtre avec des pros

Les vacances arrivent, à vous de jouer…
Qu'allez-vous faire ?

- Refaire tout le programme scolaire de l'année ?
- Regarder en pantoufles toutes les séries télévisées ?
- Finir le puzzle de 15333 pièces que vous a offert Tatie ?

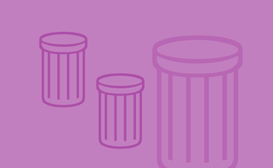
Ou alors venez partager avec une compagnie de théâtre professionnelle une semaine de stage théâtre sur le thème de la science-fiction.

En 5 jours, vous parcourrez ensemble toutes les bases nécessaires au travail scénique. Conscience de son corps, rapport avec les autres, voix, déplacement… Vous partirez de la construction classique du conte, puis le texte viendra, que vous vous attribuerez en créant vos propres histoires. Le vendredi soir, cous terminerez par une représentation devant vos parents émerveillés et heureux face au génie de leurs chers bambins.
Contactez : Equivog Théâtre d'Aventure au 04 42 29 38 64
Site : http://equivog.free.fr

Les stages pour les enfants de 8 à 16 ans ont lieu au Casino Cinéma, du 10 au 14 juillet et du 21 au 25 août.

La prochaine distribution, par la CPA, des sacs poubelles aura lieu aux dates suivantes à la salle des Colombes :

- **Lundi 12 juin** 2006 de 14h00 à 18h00
- **Mardi 13 juin** 2006 de 9h00 à 12h00
- **Mercredi 14 juin** 2006 de 9h00 à 12h00
- **Jeudi 15 juin** 2006 de 14h00 à 18h00



Les sorties de Marie-Thé

Voici les sorties organisées par Marie-Thérèse Castello, conseillère municipale, déléguée au 3ème âge avec le Pôle Solidarité de la Ville de Trets

La rando des seniors

Le rendez-vous est donné sur le parking du collège côté Casino Cinéma.
Inscription au plus tard la veille de la Rando au CCAS.
Places limitées à 20 personnes

Prochains rendez-vous

Mardi 23 mai : rando à la journée à la Couronne à Sausset.
Mardi 13 et 27 juin 2006 : départ à 13h30 et retour vers les 16h.



Piscine de Trets

En juillet et août 2006 séances de détente sportive douce et aquatique de 10h à 11h30 (deux fois par semaine les mardi et jeudi)
A savoir : 11€ 50 la carte de 10 entrées pour les Séniors. Attention cette carte doit être demandée dès le lundi 29 mai à la piscine. (Fournir une copie de la carte d'identité et une copie d'un justificatif de retraite). Le 1er rendez-vous est le lundi 3 juillet de 10 h à 11 h 30.

Voyage d'une journée dans le pays niçois le 21 octobre

Prenez le train des pignes et savourez la balade (67 € tout compris, avec participation Mairie). Aller/retour en car offert par la ville de Trets.

Vous allez en boire de toutes les couleurs

Le salons de thé “le cours de l’arc” invite les Tretsois à découvrir une carte colorée d’une quinzaine de thés une dizaine de cafés et cinq chocolats différents. Mais la nouveauté c’est que le décors change chaque mois avec une nouvelle exposition de toiles. En mai le salon accueille les huiles de Gery Conrath couleur ocre méditerranéenne et en juin une nouvelle exposition vous réserve une surprise. Le salon est non fumeur et avec les beaux jours la terrasse est ouverte. Si le thé que vous avez découvert vous a plu, vous pouvez même en acheter.

Le cours de l’arc ouvert du mardi au samedi de 13h à 18h face à la porte de Pourrières.



Les travaux continuent



Le grand chantier de la place de la mairie et de la rue du 1er mai se poursuit. Tout a été préparé et la chape est prête à accueillir le nouveau dallage au mois de mai. Les travaux sur l’avenue Mirabeau du n° 1 au n° 16 vont commencer. La société Sogev s’occupera de la signalétique et une circulation par alternance sera nécessaire. Cet été, le monument aux morts, face à l’hôtel de ville, sera nettoyé et rénové. Enfin pas de retard, l’ensemble de cette rénovation du cœur de la ville devrait être terminé en septembre.

En ce qui concerne le carrefour Dormoy Joly, les travaux se finiront début juin.

En mai : la cave donne le ton

Profitant de la reprise du marché paysan qui a lieu devant ses portes, chemin du loup, le Cellier Lou Bassaquet a concocté un programme musical varié pour les samedis de mai. Un stand de dégustation permettra aux Tretsois de découvrir (avec modération) tous les crus de la cave et de prolonger la matinée en se restaurant sur place (traiteur asiatique et marocain sur le marché). Des ateliers à ciels ouverts s’installeront sur le parvis avec de l’argile par Christiane Doisy, ou de la peinture avec Isabelle Litschig, Alain Cézard, Nathalie Demazeau.
Côté musique, au programme et dans le désordre : Just a Swing (trio de guitare manouches) Didgeridoo avec Eric Merri (Musique aborigène australienne) ; Zelf (Chanson française), Guitare et flûte avec Jean jacques Pinto, Chorus Comédie (Chorale chanson française) Bom Dia (musique brésilienne). **Les samedis matin donc, les groupes se succèderont pour animer l’espace de 10h à 13h**.

Bien sûr le Cellier continue à accueillir des expositions dans le hall de réception : début mai vous découvrirez les peintures de Jocelyne Duchain et de Cécile Charasse et fin mai celles de Monique Filias.
Entrée libre du lundi au samedi 9h-12h et 15h-18h. Renseignements au **04 42 29 40 78**

Jusqu’au 30 septembre : tous les samedis matin devant la cave coopérative, chemin du loup : Marché Paysan.
Fleurs, légumes et fruits, fromages, moules, plats cuisinés, etc…

2

Le Castrum St Michel : redécouvrez les trésors du patrimoine Tretsois

3

C'est toute une histoire !

Nous sommes à la fin de l'empire romain d'occident, Trets est alors une enclave du Comté de Marseille et fait partie de celui d'Aix. Et c'est le roi Conrad qui offre la "Curtis Tresia" à Arlulfe, premier seigneur de Trets. Plus que quelques terres, la Curtis Tretsia va de Trets à Gardanne et La Ciotat. Nous sommes au Xème siècle et Arlulfe fait fortifier une tour préexistante, fait construire un château (castrum seigneurial) des habitations pour ses sujets et une chapelle dédiée à St Michel. Aujourd'hui ce site communal est ouvert aux visiteurs et l'association de la Serhva propose même des visites guidées gratuites.

Mise en valeur du site

Avec les années, le site du castrum s'enfouissait sous la végétation. Dans le cadre du programme d'amélioration de la forêt communale, la Mairie de Trets a mandaté l'Office National de la Foret (ONF) pour s'occuper de ce site fragile. C'est donc l'ONF, avec ses propres ouvriers sylviculteurs et sous la surveillance de Michel Matty (adjoint à l'environnement), qui a réalisé ces travaux de débroussaillement et de mise en valeur des ruines de St Michel. En tout ce sont deux hectares qui ont été nettoyés et débroussaillés : dont 1 ha fait en juin 2003 et 1 ha en mai 2005 pour un montant total de 4500 € ht. Une bonne surprise pour les visiteurs !



La Serhva

La Société d'Études et de Recherches de la Haute Vallée de l'Arc (SERHVA) est une association culturelle intercommunale créée en 1971, privée, à but non lucratif, ayant pour objet essentiel l'étude et la mise en valeur du patrimoine de la Haute Vallée de l'Arc, sous tous ses aspects. De manière générale, son objectif est de défendre, d'étudier et de promouvoir l'environnement culturel et naturel du pays (géologie, botanique, écologie, ethnologie, archéologie, histoire, etc…)

Pour entrer en contact :
Téléphone : **04 91 62 55 94**
marcel.giraud.serhva@wanadoo.fr
SERHVA : BP 19 - 13530 TRETS

*1° La Serhva organise sa prochaine **visite guidée gratuite** du castrum le jeudi 25 mai, jour férié, départ à 9h du château des remparts 2° L'entrée du castrum se faisait par une sorte de barbacane, un chemin couvert et voûté dont on devine encore le faste en regardant les murets - 3° Le reste de la voûte d'une fenêtre de la chapelle témoigne du raffinement de l'ensemble pour une architecture du Xème siècle. - 4° Véritable forteresse qui dominait la plaine, le Castrum St Michel a été bâti solidement. Ici les contreforts de la chapelle coté plaine.*

1

4



Mois des arts plastiques

Le château s'ouvre pendant un mois aux productions des divers ateliers de la commune.

<u>Du 16 au 24 mai :</u> Exposition des travaux de l'association d'art plastiques l'En Verre de l'Art ateliers d'enfants et d'adultes.

<u>Du 26 mai au 3 juin au château :</u> Atelier de Delphine Dubois et l'Atelier ASE du collège

<u>Du jeudi 8 au jeudi 15 juin au château :</u> Travaux de l'association ARCA

L'occasion pour tous de découvrir les talents des Tretsois.

Entrée libre du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h 30 et le samedi de 10h à 12h 30 et de 14h à 17h 30.
Pour plus de renseignements adressez vous à la maison de la Culture et du Tourisme de Trets Tél.: **04 42 61 23 75**

Musique sacrée

C'est le grand rendez-vous annuel avec les Centres Musicaux des Bouches du Rhône qui s'annonce. Le chœur de Jean Paul Coste, sous la direction alternée de deux Tretsois, Noëlle Robert Dufrier et Claude Grivolla, vous donne rendez-vous le mercredi 14 juin à 21h en l'église de Trets.

<u>Cinquante choristes de talents et de passion vous présentent :</u>

- Le Requiem de Luigi Cherubini
- Le Stabat Mater de Françis Poulenc

Une soirée d'exception à ne pas manquer.

Places (tarif unique 10€) en vente à l'entrée ou sur réservation au 04 42 29 37 92 ou 04 42 29 37 51.





Du noir et quelques touches de couleur

Dominique Bogo-Lombard est institutrice à la maternelle Ste Anne. On connaissait ses peintures huiles de pastels et de fusain et c'est avec plaisir qu'on les redécouvre dans **un recueil de poésies** qui vient de sortir aux éditions Bénévent. Il faut dire que Dominique écrit depuis l'âge de 18 ans, et puis un jour les peintures et les poèmes s'accumulent, certains forment même un ensemble, alors publier, pourquoi pas ? Depuis qu'elle a trouvé l'éditeur, 8 mois se sont écoulés et son livre "**Du noir et quelques touches de couleur**" vient de paraître.

Un recueil surprenant quand on la connaît si souriante et parfois espiègle, car les pages dévoilent des vers emprunts d'une grande mélancolie. L'ouvrage témoigne toutefois d'une grande force de vie avec des touches de romantisme… C'est donc avec impatience que l'on attend sa prochaine parution avec un roman dans le style héroïque fantaisie en cours d'écriture…

Le recueil est en vente à la librairie le sagittaire et le dimanche 21 mai, la "peintre poète" y dédicace son ouvrage pendant toute la matinée ! Un rendez-vous à ne pas manquer.





Cure de jouvence pour le Tennis

Avec la rénovation du dernier court de tennis, et la remise à neuf des grilles de clôture, Trets dispose à présent d'un complexe de tennis performant. Une dalle en béton poreux, spécialement conçue par une société spécialisée, clôtures, traçage au sol et mobilier neuf… les quatre terrains sont opérationnels. Une dépense de 38 100 € pour un espace qui sert à l'Espace Jeune aux associations sportives mais surtout au Tennis Club de la Ville, subventionnée à 80% par le Conseil Général.


AVANT


PENDANT


APRÈS

Un club qui roule

Avec ce nouveau court, le club va pouvoir organiser plus de tournois et mieux accueillir ses 240 adhérents. Il faut dire qu'une équipe de 30 jeunes de 8 à 18 ans s'est lancée dans la compétition et ils motivent les troupes. Le club de tennis organise aussi des tournois en interne et des stages pendant les vacances. Enfin, cette année une section "école" pour adultes s'est ouverte avec succès.

Trets tennis Club (Président : Laurent Dantin) : Avenue des Bonnets (près du Groupe Scolaire St Jean)
Permanence le mercredi de 10h à 18h - Tél.: 04 42 29 31 14
Site internet : http://tretstennisclub.free.fr

Tous au bain !

Si la piscine de Trets n'est ouverte qu'en été puisqu'elle est à ciel ouvert , elle est chauffée dès son ouverture ! Un grand bassin de 25 mètres, un plus petit où les enfants ont pied et une pataugeoire vous y attendent. **L'eau est chauffée pendant toute la saison** grâce à un système solaire mis en place l'an passé par la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix l'an dernier. Ce système fonctionne avec une sorte de matelas solaire de 185 m2 dans lequel circule l'eau qui est ainsi chauffée à 27°C. De plus, la piscine est ouverte aux personnes à mobilité réduite qui ont un accès réservé et des espaces adaptés.

La piscine rouvre ses portes le lundi 29 mai jusqu'au 3 septembre 2006.

Horaires d'ouverture :

- **Du 29 mai au 30 juin** :
  Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h 15 à 13h30,
  Le samedi de 12h à 18h
  Le dimanche et les jours fériés de 11h à 18h non stop.
- Du **1er juillet au 3 septembre** :
  Du lundi au samedi de 10h à 19h non stop
  Le dimanche et les jours fériés de 11h à 19h non stop.

Pour les cours de natation, il est préférable de s'inscrire le plus tôt possible auprès des maîtres nageurs ou à l'accueil de la piscine.
Tél.: 04 42 61 34 04

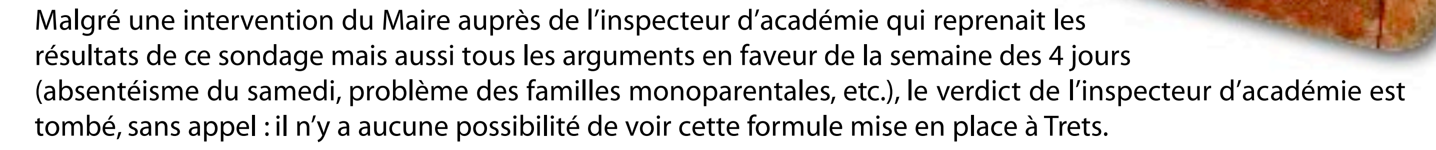
Tarifs :
Entrée adulte : 2€
(carte 10 entrées 17 €)
Entré tarif réduit : 1,50 €
(carte 10 entrées 11,50 €)
Leçon individuelle : 10 €
Leçon collective : 5 €

Sondage sur la semaine scolaire

Le récent sondage effectué dans les écoles à fait apparaître le souhait très net des parents de voir la semaine des enfants ramenée à 4 jours (Une semaine de 4 jours c'est le samedi libéré et des vacances écourtées). La seconde hypothèse où le samedi serait remplacé par le mercredi ne fait pas l'unanimité.

Sur les 1075 enfants scolarisés, 824 familles ont donné une réponse soit 76,65% de participation. Parmi les familles qui ont donné une réponse, 778 soit 84,42% sont favorables à la suppression du samedi réparties ainsi:

- 67,72 % (558 familles) souhaitent que les vacances soient écourtées (semaine 4 jours).
- 25,61 % (211 familles) souhaitent que le mercredi matin remplace le samedi matin.



Malgré une intervention du Maire auprès de l'inspecteur d'académie qui reprenait les résultats de ce sondage mais aussi tous les arguments en faveur de la semaine des 4 jours (absentéisme du samedi, problème des familles monoparentales, etc.), le verdict de l'inspecteur d'académie est tombé, sans appel : il n'y a aucune possibilité de voir cette formule mise en place à Trets.

Le seul changement envisageable est de travailler le mercredi matin à la place du samedi. Or, cette formule pose de nombreux problèmes : problèmes des activités associatives du mercredi, le centre de loisirs qui ne fonctionnerait que le mercredi après midi, surcoût induit pour la commune qui serait contrainte d'augmenter les effectifs du personnel maternelle pour assurer cette matinée supplémentaire, etc. Si on ajoute à cela que seulement 25% des familles interrogées se sont prononcées pour cette solution et d'autre part que les enseignants qui ont été également consultés y sont hostiles, il apparaît vraiment difficile d'envisager une modification de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine. Il faudra donc se contenter de la formule actuelle pour 2006/2007.



La coupe du monde de foot sur grand écran à Trets

Le club de foot l'UST et le club de taekwondo de Trets vous proposent de suivre les matchs de l'équipe de France à la Coupe du Monde sur grand écran à la salle des Colombes. La salle sera aménagée confortablement avec un coin snack. L'entrée est à 2€ et gratuite pour les moins de 10 ans. Les enfants doivent être accompagnés.

Rendez- vous :

- Mardi 13 juin avant 18h pour **France/Suisse**
- Dimanche 18 juin avant 21h pour **France/Corée du Sud**
- Vendredi 23 juin avant 21h pour **France/Togo**

Renseignements : 06 07 28 70 69



Nouvelle Cantine au Collège

Le Collège des Hauts de l'Arc construit en 1981, accueille aujourd'hui 473 collégiens. **Le Conseil Général vient d'investir 800 000€** pour mettre aux normes la cuisine, remplacer le mobilier et rénover la salle de restauration. Le résultat est à la hauteur avec une cuisine plus ouverte sur la salle et des conditions de travail améliorées. Les 330 demi pensionnaires apprécieront de pouvoir continuer à bénéficier de repas confectionnés sur place avec des produits frais, par une équipe sous la direction de Pierre Rudy, le chef cuisinier. Pendant les travaux une cuisine provisoire avait été mise en place pour assurer la continuité du service et c'est avec plaisir que l'équipe de service, qui dépend du Département depuis le 1er janvier et travaille sous la responsabilité de la principale du Collège, s'est emparée de son nouvel outil de travail.
Bon appétit !



*>> De gauche à droite : Ils étaient tous présents à l'inauguration : M. Trève Inspecteur d'Académie, **M. Guérini Président du Conseil Général**, Mme Allard Principale du Collège, Mme Gastaud 1ère adjointe de la Ville de Trets, Mme Ecochard Déléguée à l'Education et Roger Tassy, Maire de Trets et Conseiller Général.*

Le Collège prépare sa future rentrée

Comme chaque année début mars le conseil d'administration du collège se réunit et vote la répartition des heures de cours attribuées par l'Éducation nationale pour l'année suivante.
La dotation globale horaire, votée en début d'année par le conseil d'administration du collège (dans lequel siègent, outre les élus de la commune, des parents, des enseignants, des élèves délégués, du personnel administratif et la direction), permet de faire des choix sur la répartition des heures de cours dans les différents niveaux : soutien dans les matières principales, itinéraires de découverte, langues vivantes, travail en groupe pour les matières scientifiques...

Une décision importante, donc, qui se répercute évidemment sur les emplois du temps à la rentrée. Le conseil d'administration ne vote pas le montant de ce nombre d'heures (imposé par l'académie), mais uniquement la répartition (proposée par le chef d'établissement). Le volume est fixé en fonction des effectifs, et des priorités budgétaires.
A Trets ce sont 518 heures à répartir pour un effectif de 459 élèves prévus.

Le nombre de classes prévues pour la rentrée 2006/2007 :
5 classes de 6èmes (avec 25,26 élèves par classe en moyenne)
5 classes de 5èmes (avec 24,25 élèves par classe en moyenne)
4 classes de 4èmes (avec 26,27 élèves par classe en moyenne)
4 classes de 3èmes (avec 25,26 élèves par classe en moyenne)

Une nouvelle option découverte professionnelle

A la rentrée, M. Riollet, professeur de technologie, assurera 3 heures pour les élèves de troisième pour cette nouvelle option facultative de "découverte professionnelle".

Programme personnalisé de réussite éducative

Les PPRE seront mis en ouvre à la rentrée prochaine : il s'agit de soutien scolaire pour les élèves de 6ème qui sont en difficulté. Ce soutien personnalisé concerne les maths, le français et l'anglais. Un contrat sera signé entre les enseignants, l'élève et ses parents, et toutes les 6 semaines les progrès seront évalués.



Fête Intercantine

Votre enfant participe aux différentes animations Inter Cantine (durant le temps de restauration de 11h30 à 13h30) proposées par la Mairie avec la participation des associations tretsoises et les animateurs du Centre de Culture Ouvrière (C.C.O) Les activités proposées sont le théâtre, la musique et les arts plastiques sur le thème des valeurs de respect et de citoyenneté.

Pour fêter la fin de l'année en fanfare, un spectacle sera présenté par les enfants pour mettre en avant leur travail :

- Exposition des œuvres des enfants.
- Pièce de théâtre jouée par les enfants eux-mêmes.
- Chant.

Rendez-vous vendredi 2 juin de 18h à 20h30 à la salle des Colombes

Inscriptions en Maternelle

Pour inscrire votre enfant en maternelle il faut être domicilié à Trets.
Pour les enfants nés entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2003, c'est l'heure des inscriptions en maternelle pour la rentrée de septembre 2006.

Pièces à apporter :

- Copie d'un justificatif de domicile
- Copie du livret de famille
- Carnet de santé

Pour inscrire votre enfant, rendez vous à l'Hôtel de Ville, au Rez de chaussée, service scolaire de la ville de Trets.

Lundi ▸ 8h15 à 11h45
Mardi ▸ 8h15 à 11h45 et de 15h30 à 18h
Mercredi ▸ 8h15 à 11h45
Jeudi ▸ 15h30 à 19h
Vendredi ▸ 15h30 à 17h15

Une nouvelle classe pour la rentrée ?

Au vu des effectifs actuels de nos écoles maternelles, l'inspection académique a signifié à la commune une 'ouverture de classe à surveiller'. En clair cela signifie qu'en septembre, et pas avant, si les effectifs de nos écoles maternelles affichent plus de 30 enfants par classe une ouverture de classe sera décidée et un enseignant sera affecté à Trets. Le seul problème reste celui des locaux puisqu'aucune école maternelle de la commune ne dispose d'une classe vacante. Un accord de principe a été obtenu de l'inspecteur départemental : si une telle ouverture se confirme à la rentrée, elle aura lieu à l'école Edmond Brun qui est la seule à disposer d'une classe inoccupée. Le cas échéant ce serait une classe de grande section de la maternelle des colombes qui y serait transférée, le temps que la commune puisse réaliser une extension de cette maternelle. D'ores et déjà le Maire a demandé aux services techniques municipaux de mandater un architecte pour étudier la faisabilité de ce projet. Pour être prêt au plus vite si cette ouverture se confirmait dans les mois qui viennent.

Nos petits citoyens

A l'initiative leur institutrice Sonya Aït Oumeziane, les élèves de la classe de CP de l'école Edmond Brun ont rendu visite au Maire de Trets pour bien comprendre comment fonctionne la Mairie. Ils ont posé des questions au 1er magistrat de la ville et sont repartis avec une bonne connaissance des symboles de la République : Qui est Marianne ? Que signifie le blanc le bleu et le rouge de notre drapeau ? Qui a le droit de porter l'écharpe tricolore ? Un cours d'instruction civique réussi et concret.



Allo maçon ?

Une erreur s'est glissée sur le n° de téléphone de **Marc Luciani**, 25 ans d'expérience.

*Notez le bon : **04 42 61 34 81***

Il vient de s'installer sur Trets, et son entreprise de maçonnerie générale MCCM est basée 15 rue Borde. Il intervient pour la rénovation : renforcement de la structure (plancher, murs, ouvertures) ; étanchéité ; révision de toiture ; ravalement de façade ; travail de la pierre ; réalisation d'escalier ; carrelage intérieur et extérieur ; salle de bain ; barbecue - four à pizza.

Mais aussi pour le neuf : construction individuelle ; fondation - plancher ; cave ; locaux commerciaux ; clôtures ; agrandissement ; ouvrages en pierre.

Devis gratuit sur rendez-vous au **04 42 61 34 81** ou
par Email : mccm.lm@wanadoo.fr

Un nouvel avocat au service des Tretsois



Maître Casano s'est installé 4 rue Clérion il y a quelques semaines. Cet avocat inscrit au barreau de Marseille tient une permanence à Trets tous les lundis à partir de 15h30 ou reçoit sur rendez-vous. Il propose toutes les prestations d'un avocat traditionnel avec une spécialité dans le droit de l'immobilier et le droit pénal. Vous pouvez joindre Elysée Casano pour prendre rendez-vous au **04 42 29 38 80** ou au **04 91 90 00 71**.

Autre avocats présents sur la commune :

De Benedictis Christine
12 bd de la république
Tél.: 04 42 29 41 33

Marie-France Pogu
Route de Puyloubier, Quartier Pragues
Tél.: 04 42 53 46 55

weedo lucidea

Weedo Lucidea : cela veut dire nous fabriquons des idées claires.
L'entreprise de service informatique weedo lucidea a été fondée en début d'année par Karim Cassam Chenaï, ingénieur de 33 ans qui a acquis, au cours de 10 années de missions nombreuses, une riche expérience de terrain. Il propose ses services aux entreprises (quelle que soit la taille de la société) pour la maintenance informatique, le développement de sites web de commerce ou de service en ligne et la réalisation d'applications sur mesure. Karim Cassam Chenaï a créé un produit innovant : keyboard Tattoo est un tatouage des touches de fonctions des claviers pour permettre une utilisation facilitée. Il a aussi créé un logiciel : Embalogie. C'est un logiciel de gestion d'emballages consignés pour les entreprises de transport.

Bref, vous avez à faire à un pro.

Karim Cassam Chenaï,
50 jardin les Seignières, 13530 Trets.
Tél. : **06 99 04 89 12**
Site : http://weedolucidea.com
Email : contact@weedolucidea.com

Belles belles belles ...

Avec l'arrivée des beaux jours reviennent les jupes et les envies d'été. A Trets, six instituts de beauté vous accueillent pour vous faire une beauté.

Nouveau !

Esthétique et Bien être
Pascale Durix - Chemin de Bourdin
Pascale Durix a une Formation DUT chimiste de recherche en cosmétologie et un CAP d'esthétique. Elle propose épilation, soins du visage et du corps, maquillage et manucure. Sa spécialité : accompagnement en esthétique à domicile pour hommes et femmes. Pascale Durix reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi.
E-mail : pascale.durix@free.fr
Tél.: **06 18 96 14 44**

Institut Ile de Beauté
19 Cours Esquiros - Tél.: **04 42 61 49 82**

Institut Méline
22 Boulevard de la République
Tél.: **04 42 61 42 54**

Ongles de Fée - Tara Tattoo
5 Place Garibaldi - Tél.: **04 42 29 28 16**

Ongles beauté
1 Avenue Mirabeau - Tél.: **04 42 61 58 07**

Faire des économies et préserver la planète

Du 12 au 18 mars c'était la semaine de l'info énergie à Trets. Stand sur la foire, exposition, soirée de conférence et rencontre avec les particuliers l'espace info énergie du Pays d'Aix est venu renseigner les Tretsois. Et comme vous étiez peu nombreux, nous avons décidé de vous aider en vous donnant les astuces qui permettent de faire des économies. En effet l'énergie la moins polluante c'est celle que l'on ne consomme pas. Donc nous vous proposons de faire des économies d'énergie et donc des économies d'argent.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les ménages consomment 47% de l'énergie produite en France pour leurs besoins domestiques. Et comme 50% de nos consommations d'énergies dépendent de nos actes quotidiens, il est évident qu'en étant attentifs on peut faire des économies.

Un petit tour de la maison



Dans la cuisine

Entre un réfrigérateur classe A et un classe D on peut économiser 302kwh par an.
Nettoyer la grille arrière une fois par an : encrassé il double sa consommation d'énergie.
Une couche de 4 cm de givre dans le fraiseur ou le congélateur double sa consommation d'énergie.
Un lave linge qui tourne à 40°C au lieu de 60°C : c'est 50% d'économie d'énergie.



La salle de bain

Un robinet a un débit de 12 litres par minute. En le fermant pendant qu'on se brosse les dents, on économie 10 000 litres d'eau par an. Il existe aussi des embouts aérateurs qui divisent par deux leur débit. En moyenne on utilise 60 litres pour une douche et 200 litres pour un bain : vive la douche !

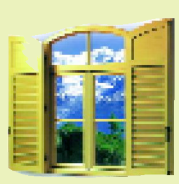
Le salon



Méfiez vous de la consommation en mode veille des appareils électriques. Un appareil en veille peut consommer jusqu'à 500kwh par an !

D'autres astuces

Du frais l'été



Fermer les volets en journée, fermer les fenêtres dès que la température extérieure dépasse celle de la maison et les rouvrir le soir… des gestes simples mais efficaces. N'arroser les plantes que le soir. Poser des stores ou des rideaux aux vitres exposées plein soleil.



La lumière

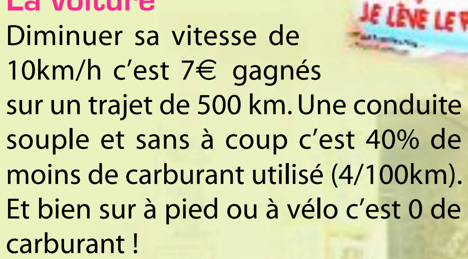
Les lampes basse consommation utilisent 4 fois moins d'énergies et elles durent 8 fois plus longtemps. Une ampoule halogène consomme autant que 22 ampoules standard. Le petit truc : dépoussière les ampoules permet de gagner 40% de flux lumineux.

Le chauffage



Baisser le chauffage d'1°C c'est économiser 7% sur sa facture soient 62€ en moyenne pour un hiver. Fermer les volets la nuits et isoler sa maison c'est l'autre solution. A savoir : 19°C pour les pièces à vivre et 16°C pour les chambres suffisent.

La voiture



Diminuer sa vitesse de 10km/h c'est 7€ gagnés sur un trajet de 500 km. Une conduite souple et sans à coup c'est 40% de moins de carburant utilisé (4/100km). Et bien sur à pied ou à vélo c'est 0 de carburant !

À l'aide ?

Pour les particuliers qui ont décidé de s'équiper en chauffe eau ou système de chauffage solaire, la Communauté d'Agglomération depuis le 1er mai 2006 donne une aide de 350€ pour une chauffe eau, 500€ pour un système de chauffage, la Région PACA offre 700€ avec le Chèque énergie renouvelable et depuis le 1er janvier 2006 vous pouvez obtenir 50% de crédit d'impot pour les équipements solaires thermiques

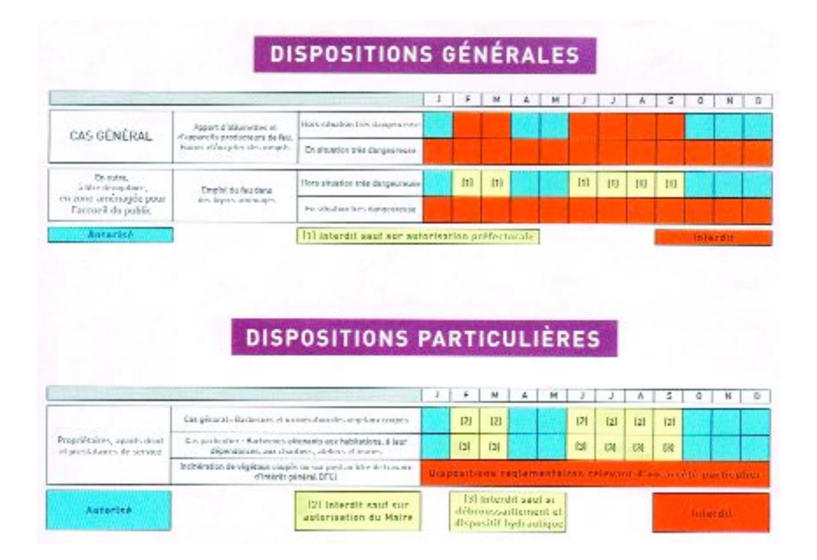
<u>Pour en savoir plus :</u>
Espace Info énergie du Pays d'Aix
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Place de la rotonde *(passage souterrain à côté de l'office de tourisme)*
1 avenue Victor Hugo
13100 Aix en Provence
Tél.: 04 42 92 48 12
Email : eiepaysdaix@wanadoo.fr



Environnement

N'allez pas mettre le feu !

L'emploi du feu, en zones boisées et dans une bande limitrophe de 200 m, est strictement réglementé.
Il est autorisé, uniquement pour les propriétaires ou ayants droits, en situation peu dangereuse (si la vitesse du vent est inférieure à 40km/h) pour les mois de Janvier, Avril, Mai, Octobre, Novembre et Décembre. La personne doit s'informer du risque météo la veille, soit auprès du Centre de Secours, soit auprès de Météo France.
En périodes sensibles (c'est-à-dire du 1er février au 31 mars et du 1er juin au 30 septembre), les propriétaires ou ayants droits doivent déposer en Mairie, contre récépissé, **une demande d'autorisation**, au moins 5 jours avant la date prévue pour l'emploi du feu. L'autorisation ou l'interdiction est prise par le Maire après avis du Chef du Centre de Secours.



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
CAS GÉNÉRAL	[illegible]	[illegible]												
		En situation très dangereuse												
[illegible]	Emploi du feu dans des foyers [illegible]	Hors situation très dangereuse		(1)	(1)			(1)	(1)	(1)	(1)			
		[illegible]												

Autorisé — (1) Interdit sauf sur autorisation préfectorale — Interdit

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Propriétaires, ayants droit et prestataires de service	Cas général : [illegible]		(2)	(2)			(2)	(2)	(2)	(2)			
	En particulier : [illegible]		(3)	(3)			(3)	(3)	(3)	(3)			
	Incinération de végétaux [illegible] (DFCI)	Dispositions réglementaires relevant d'un arrêté particulier											

Autorisé — (2) Interdit sauf sur autorisation du Maire — (3) Interdit sauf si débroussaillement et dispositif hydraulique — Interdit

Eveil à l'Environnement Trets

L'association ETE s'active pour impliquer les Tretsois dans la protection de l'environnement. Leur repas bio organisé à la ferme de Noé a remporté un beau succès. Plus de cinquante convives se sont régalées et ont poursuivi la soirée en musique avec l'association "les copains d'accord".
A noter dans vos agendas : rendez-vous est donné le mercredi 31 mai pour la journée de l'environnement.
Au programme : des animations dans la salle casino cinéma et une pièce de théâtre.
Dans la semaine, une action sera menée devant les supermarchés de Trets pour la suppression des sacs plastiques à usage unique d'ici la fin de l'année.

Contact :
Eveil à l'Environnement Trets,
Thomas Groussin (président),
mail à groussin.thomas@neuf.fr
ou par tél. : 04 42 29 30 57

Solidarité



Sécurité Sociale à Trets

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) a un local situé les Jardins de la Mine *(au niveau de l'avenue Mirabeau)* 13530 Trets - Téléphone : 04 42 29 29 53

Horaires d'ouverture :
les lundis et mercredis 8h à 12h et de 13h à 16h30

L'antenne de Trets sera ouverte les jours suivants :

En mai 2006	En juin 2006
Mercredi 10 mai	Lundi 5 juin
Vendredi 12 mai	Mercredi 7 juin
Lundi 15 mai	Lundi 12 juin
Mercredi 17 mai	Mercredi 14 juin
Lundi 22 mai	Lundi 19 juin
Mercredi 24 mai	Mercredi 21 juin
Lundi 29 mai	Lundi 26 juin
Mercredi 31 mai	Mercredi 28 juin

La boite aux lettres en façade
reste ouverte et relevée
du lundi au vendredi.



A ne pas confondre

La CRAM : **Caisse Régionale d'Assurance Maladie** ce n'est pas la sécu mais la retraite. Cette caisse a pour mission : la retraite par répartition, la sécurité au travail et l'accompagnement sanitaire et social. Jusqu'à nouvel ordre, la permanence de la Cram sur Trets est supprimée.
Pour les joindre : Agence d'Aix en Provence - tél. : 04 42 96 81 00
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
E-mail : retraite.aic@cram-sudest.fr
Adresse postale : 7 Bis Avenue Paul Cézanne 13090 Aix en Provence





Allocation Personnalisée d'Autonomie

Pour qui ?

Pour les personnes âgées qui rencontrent des difficultés à accomplir des gestes simples de la vie quotidienne comme se lever et se déplacer, s'habiller, sortir de chez soi, préparer son repas ou entretenir son intérieur.

Conditions d'attribution

- Etre âgé de plus de 60 ans
- Rencontrer des difficultés pour accomplir les gestes ordinaires de la vie courante *(c'est-à-dire être en perte d'autonomie)*
- Avoir une résidence stable et régulière en France

Pour quoi ?

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) est financée par l'Etat, le Département des Bouches-du-Rhône et la caisse de Sécurité Sociale.

Elle apporte :

A domicile *(chez vous, dans votre famille ou chez un tiers)*

- Une allocation en fonction de votre autonomie et de vos ressources
- Un plan d'aide à domicile pour tous les services dont vous avez besoin

En établissement *(maison de retraite unité de soin de longue durée, etc.)*

- Une allocation en fonction de votre autonomie et de vos ressources
- une mise à disposition de plus de personnels et de moyens dans l'établissement

Comment faire ?

Le dossier de demande est à retirer auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Trets en mairie annexe, 48 avenue Mirabeau. Une fois rempli, il doit être adressé au président du Conseil Général. Votre degré d'autonomie doit être évalué par un médecin ou un travailleur social qui élabore avec vous un plan d'aide. Vous devez donner votre accord sur ce plan pour percevoir l'APA. Le montant de la prestation est calculé en fonction de vos ressources et la décision d'attribution est prise par le président du Conseil Général. L'APA est versée chaque mois. Plus la perte d'autonomie est importante, plus l'aide apportée par l'APA est élevée dans la limite de 1 066€ par mois.

A savoir : Contrairement aux autres aides concernant les personnes âgées ou handicapées, cette allocation n'est pas récupérable sur succession au décès de l'allocataire.

Journée de la femme

Rares sont les municipalités de ville de 10 000 habitants qui ont une conseillère municipale déléguée aux droits de la femme. A Trets c'est Josiane Dalmas qui accompli cette mission depuis 2001. Avec son rendez-vous Paroles de Femmes, c'est un nouveau mode de discussion qu'elle a réussi à mettre en place avec les Tretsoises qui sont de plus en plus nombreuses à participer. Pour sa 4ème édition à Trets la journée de la femme a été l'occasion de débat autour de Dorothée Yven venue parler de laïcité et de Suzanne Panier du Centre d'Information des Droits de la Femme de Marseille. Mais avant de se quitter chaque dame a reçu une rose achetée par la ville dans le cadre de l'opération la Rose Maire Claire, en faveur de la scolarisation des filles au Cambodge.



>> De gauche à droite : Dorothée Yven, Josiane Dalmas et Suzanne Panier

Le vestiaire de véro rouvre ses portes

L'association Véronique propose un vestiaire avec des vêtements neufs et d'occasion à petits prix pour homme, femme et enfant. Les bénéfices de cette vente servent à des actions de scolarisation pour des enfants congolais. Ne manquez pas de faire des bonnes affaires pour la bonne cause !

Rendez-vous un mercredi sur deux de 9h à 12h. Prochains rendez-vous les 17 et 31 mai, 14 et 28 juin.

Le **vestiaire de Véro** 20 B avenue Mirabeau.

Tél.: **04 42 29 35 79**

Email : assovero@wanadoo.fr



Souvenirs

Artesens

Une expo qui se regarde bien sûr mais qui se touche qui se sent et qui s'entend ! Année Cézanne oblige, l'exposition d'Artesens a permis aux visiteurs de découvrir natures mortes et paysages autour des grandes baigneuses. Plus d'une trentaine de classes des écoles tretsoises se sont déplacées au château pour profiter de la visite guidée. Un vrai succès !

Bionic man sound

Dans le cadre des **Class'Eurock** organisée par Aix Qui ?, la Ville de Trets a accueilli en résidence le groupe de ragga "**Bionic Man Sound**". A la fin d'une semaine de répétition, les jeunes étaient invités à représentation gratuite. Ce trio aixois a métamorphosé la salle du casino cinéma en rap- rock-ragga.

Concert impressions d'Espagne

Le duo Chivers de guitare et violon a offert un voyage en Espagne au départ du château. Père et fils ont conquis l'assistance, et pour ceux qui auraient raté le rendez-vous le duo a sorti deux CD chez Pléiades.

1000 chœurs pour un regard

Le chœur Carpe Diem a donné un concert de musique sacrée pour récolter des fonds pour l'opération 1000 chœurs pour un regard de l'association Retina France qui lutte pour vaincre les maladies de la vue.

Au Théâtre ce soir

Avec la pièce "Les affaires sont les affaires" les Tretsois ont découvert une grande comédie de mœurs et de caractères dans la lignée de celles de Molière. Théâtre sud a su rendre cette œuvre d'Octave Mirabeau très contemporaine avec un Isidore Lechat qui pratique la fourberie comme on pratique un sport !



Carnaval des écoles

Après le grand carnaval de la ville, les écoles maternelles et élémentaires ont organisé leur propre carnaval, parfois à thème, toujours festifs. L'occasion pour les enfants d'enfiler un deuxième déguisement et de profiter de cette fête colorée.

Fête champêtre

Balades à poneys, en calèche, murs d'escalade et grands jeux pour les plus jeunes, chiens de chasse et concours de cheval de trait, démonstration de dressage, pour les adultes. La fête champêtre organisée par la fédération de Provence du cheval de trait au domaine du moulin de l'arc a fait carton plein !

Tribune de la majorité

Soupe à la grimace pour l'opposition : **les résultats de l'exercice 2005 sont bons ! Très bons même avec 2,4 M€ d'excédent sur 2005.** Alors pour prouver l'impossible, la voilà prête à toutes les audaces : elle enchaîne des analyses fantaisistes qui ont tout de l'amateurisme.

Quelques éléments pour vous faire une opinion argumentée :

- **Les charges à caractère général de la Mairie sont en baisse** : 2.475.105 € constatés par le Trésor Public en 2005, encore moins qu'en 2004 (2.482.023 €). Même un mauvais élève comprend que cela ne fait pas 16% d'augmentation !
- **L'épargne constituée sur notre train de vie (1,7 M€ en 2005) permet d'enrichir le patrimoine communal pour tous les Tretsois, sans augmenter les impôts depuis deux ans.**

JC Féraud est donc passé maître dans l'art du bidouillage des chiffres, additionnant allègrement "carottes et navets", pour que les résultats soient à son goût. Le compte administratif (CA) atteste de ce qui a été effectivement réalisé sur une année ; le Budget Primitif (BP) annonce des prévisions, qui en bonne gestion doivent prévoir une marge de manœuvre pour d'éventuels imprévus. Les comparer n'a pas de sens.

Et si **les projets se réalisent, quoi de plus normal que de conclure les engagements pris devant les citoyens. Ils sont le fruit d'un travail dans la durée.**

L'opposition, avec sa vision étriquée du développement communal, veut tirer la commune vers la bas : arrêter tous les investissements pour réduire les impôts, c'est tourner le dos à l'avenir, renoncer à améliorer la qualité de vie des habitants, régresser.
Elle voit même des dépenses là où il n'y en a pas : "la Maison Alzheimer" est un projet strictement privé qui ne coûtera pas un sou à la commune.

Quant à la Communauté, qui aurait enrichi la commune, **remettons les choses à leur juste place** : la dotation de compensation, comme son nom l'indique, compense les pertes de recettes communales (taxe professionnelle, ordures ménagères,…) consécutives aux transferts des compétences correspondantes.
Ce n'est pas une recette nouvelle pour la commune.
Pour la dotation de solidarité, **les 1,3M€ perçus depuis 2001 ne couvrent même pas** les charges supportées par la ville du fait de son intégration à la CPA (2M€ pour le centre de secours et 87.900 € pour les transports). Sans compter les nouvelles dépenses exigées pour répondre aux orientations définies pour le Pays d'Aix, par exemple pour le Plan de Déplacement Urbain (zone 30, stationnement, trottoirs), ou encore pour la résorption de l'habitat indigne.

La parution prochaine des ratios officiels du Trésor Public, qui contrôle et analyse les comptes de la commune, fera l'objet comme chaque année d'un **numéro spécial sur les finances de la ville, en toute transparence, fidèle aux valeurs qui nous animent.**

Roger TASSY et son équipe

ERRATUM : DANS NOTRE DERNIER NUMÉRO, LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION A ÉTÉ VICTIME D'UNE FAUTE DE FRAPPE DANS LE N° DE TÉLÉPHONE PORTABLE CITÉ POUR INVITER LES TRETSOIS À RENCONTRER LE MINISTRE, RENAUD DUTREIL. MERCI DE BIEN VOULOIR NOTER QUE LE N° CORRECT POUR JOINDRE L'ÉQUIPE DE JEAN-CLAUDE FÉRAUD EST LE 06 03 29 84 99. NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOUS EXCUSER DE CETTE REGRETTABLE ERREUR.

Tribune de l'opposition

Ce texte a été déposé en Marie **le 20 avril 2006**.
Lors du dernier conseil municipal le 29 mars, le Budget Primitif 2006 a été voté dans la douleur par la seule majorité. Le vote du Budget étant un acte politique, l'opposition que nous conduisons a une nouvelle fois marqué son incompréhension avec la première adjointe déléguée aux finances. Jugez par vous-même !

◆ **LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : *on vous ment quand on prétend les maîtriser.***
- **Le Train de vie de la Mairie** va augmenter de 7% alors que dans les même temps les recettes de fonctionnement sont en diminution de 2.36%.
Dépenser plus que ce que l'on prélève aux tretsois n'est pas un signe de bonne gestion !
- **Les charges à caractère général** vont encore augmenter de 12.5% après avoir déjà progressé de 16% en 2005.
- **Les charges de personnel** sont en hausse de 7.64% avec un **absentéisme avéré** qui devrait entraîner une remise en cause de nos gestionnaires car les primes d'assurance bondissent de 70% soit 71.000 €.

◆**LA DETTE** représente un remboursement annuel de 158 par habitant alors que la moyenne des villes équivalentes est à 130 €.
Nous remboursons encore des emprunts à 7.50 % et même 8.11 %. Il fallait les renégocier depuis deux ans car actuellement les taux remontent. C'est donc une perte d'opportunité pour Trets par manque de réalisme de nos gestionnaires.

◆**LES INVESTISSEMENTS** vont se multiplier à l'approche des élections ! Halle sportive, maison Alzheimer… Tant mieux pour les tretsois qui ne sont pas dupes…

Après avoir augmenté les impôts à plusieurs reprises depuis le début du mandat, il fallait en 2006 les baisser puisque cette année le résultat de clôture est excédentaire (2.4 Millions d'€) pour revenir progressivement au taux de 2001.

Il y avait là une réelle occasion de rendre aux tretsois ce qu'ils avaient précédemment payé. D'autant plus que la Communauté du Pays d'Aix est généreuse avec notre commune ! Depuis que Trets est entré dans la Communauté du Pays d'Aix, elle a encaissé 6.4 Millions d' soit plus de 4 Milliards de centimes de Francs au titre de la dotation de solidarité et de l'attribution de compensation. **C'est pourquoi notre Maire et notre première adjointe-déléguée aux finances pouvaient, et auraient dû, diminuer les impôts dès cette année.**
Puisque la mairie a les moyens nous demandons solennellement à Monsieur le Maire de diminuer les impôts en 2007 et de revenir aux taux de 2001.

Jean-Claude FERAUD et son équipe



Cinéma



Avec deux séances chaque mardi le service culturel propose deux fois plus d'affiches.
Avec un tarif unique des séances attractif à 5 € et la possibilité d'acheter une carte à 24 € pour 6 séances au choix à utiliser avant fin juin. Bien sûr, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

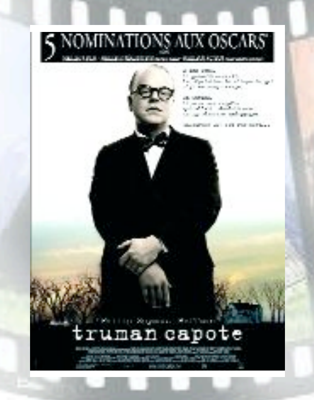
Vos prochains rendez-vous au Casino Cinéma :

Mardi 16 mai à 18h : **Inside Man**
Mardi 16 mai à 20h30 : **Cabaret Paradis**

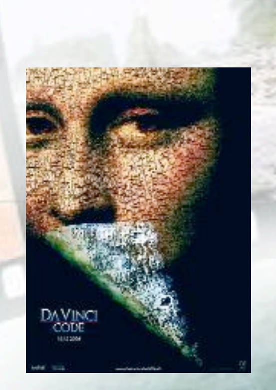
Mardi 23 mai à 18h : **Truman Capote** (en VO)
Mardi 23 mai à 20h30 : **Romanzo Criminale** (interdit aux moins de 12 ans)

Mardi 6 juin à 18h : **Oss 17**
Mardi 6 juin à 20h30 : **The Secrets Life of Words** (En VO)

Mardi 13 juin à 18h : **cinéma Zidane**, Portrait du 21ème siècle
Mardi 13 juin à 20h30 : **Da Vinci Code**









Ça suffit !

C'est littéralement inadmissible. Régulièrement la Mairie de Trets fait des efforts pour fleurir les lieux publics. Dernière réalisation en date, deux bacs à fleurs ont été installés devant les portes de la maison du tourisme pour fleurir le boulevard Etienne Boyer. Sitôt planté sitôt volés : de la dizaine de géraniums mis en terre le jeudi, plus qu'un pied ne restait en terre le mardi suivant. Après les lauriers roses devant le cimetière et les rosiers du rond point de l'avenue Sant Aloï, cette vague de vols et de vandalisme est d'autant plus insupportable que ces plantations sont disposées pour le plaisir des Tretsois.

Pour plus de renseignements adressez vous àla maison de la Culture et du Tourisme de Trets 04 42 61 23 75

Trets Tout un programme

MAI 2006

Lundi 15 mai à 18h salle des Colombes : **Réunion publique sur le PLU à Trets.** Comment se dessine le plan Local d'urbanisme qui va remplacer le Plan d'occupation des Sols ?
Une table ronde ouverte à tous les Tretsois.

Du 16 mai au 15 juin au château : **Mois des arts plastiques.**
Entrée libre du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Pour plus de renseignements adressez vous à la maison de la Culture et du Tourisme de Trets : 04 42 61 23 75

Jeudi 18 mai à 14h30 à l'Escandihado : **Paroles de femmes.** Sur le thème des addictions. Renseignements au 04 42 61 23 80

Samedi 20 mai de 8h à 13h salle des Colombes : **Don du Sang**

Jeudi 25 mai au départ du château :
À 9h départ pour la **visite du castrum St Michel**
À 15h visite de Trets **cité médiévale avec la Serhva**

Dimanche 28 mai : **Fête des mères**

Lundi 29 mai de 9h à 12h et de 13 h30 à 16h30 à l'hôtel de ville : **Permanence gratuite** d'aide à la déclaration d'impôt. Se présenter à l'accueil.

Mardi 30 Mai à 20h30 à la salle des Colombes : L'**association de parents d'élèves PEEP** vous invite à une conférence-débat sur le thème : "Être parent aujourd'hui, si on en parlait…" Entrée Libre

Mercredi 31 mai : **Journée de l'environnement** organisée par l'association Eveil Tretsois à l'environnement.

JUIN 2006

Vendredi 2 juin de 18h à 20h30 : Salle des Colombes : **Fête Intercantine**

Samedi 3 juin à la salle des Colombes : **Tournois de scrabble** des Amis des Lettres et de l'Art

Jeudi 8 juin au Casino Cinéma à 20h30 : Dans le cadre de son cycle Renoir, l'Institut de l'Image vient projeter : **French Cancan** (avec Jean Gabin). Tarifs : 5,50 €

Samedi 10 juin au stade La Gardi : Grande **fête sportive des écoles**

Samedi 10 juin de 17h à 20h au casino cinéma : **Concert** de fin d'année de l'école de musique. Entrée Gratuite

Dimanche 11 juin à 17h0 au presbytère (avenue Pasteur): Grande **Kermesse** paroissiale

Mardi 13 juin avant 18h salle des Colombes : Retransmission du **match de foot** de la coupe du monde sur grand écran **France/Suisse**.
Entrée 2€ et gratuite pour les moins de 10 ans.

Mercredi 14 juin à 21h en l'église de Trets. **Concert** de musique sacrée par le chœur Jean Paul Coste. Entrée 10€.

Du 16 au 25 juin au château : **Exposition** des œuvres de Laure Willems.
Entrée libre

Dimanche 18 juin : **Fête des pères**

Dimanche 18 juin à 11h place de l'hôtel de ville : **anniversaire de l'appel du Général De Gaulle**

Dimanche 18 juin avant 21h salle des Colombes : Retransmission du **match de foot** de la coupe du monde sur grand écran **France/Corée** du Sud.

Mercredi 21 juin dans la ville : **Fête de la musique**

Vendredi 23 juin avant 21h salle des Colombes : Retransmission du **match de foot** de la coupe du monde sur grand écran **France/Togo**.

Le Trets d'Union Mai/Juin 2006
Journal d'information municipal
de la ville de Trets
Journal mensuel (10 n° par an)
Gratuit (ne peut-être vendu)
Abonnement sur simple demande auprès
du service communication
Tirage à 5 000 exemplaires

Directeur de la Publication : Roger tassy
Ligne éditoriale : Michèle Lavabre
Rédactions et photographies :
Béatrice Auréglia
Maquette : A5P design - www.a5pdesign.com
Imprimeur : Groupe Fouque
71 ch G Charmasson - 13016 Marseille

Date de dépôt légal : 13 Février 2006
Service Communication de la Ville de Trets
Hôtel de ville Place du 14 juillet 13530 Trets
Tél. : 04 42 37 55 15
Email : mairie@ville-de-trets.fr
Site officiel de la Ville : www.ville-de-trets.fr